



## L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

# NOUVELLE PRÉSENTATION DES COMPTES-MCH2

Quels changements pour les cantons et les communes ?

Professeur Nils Soguel  
et Evelyn Munier, chargée de mission

## CONTEXTE & THÉMATIQUE

Toutes les collectivités suisses doivent se plier aux exigences du Modèle comptable harmonisé de deuxième génération, le MCH2. En 2008, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances – la CDF – a publié un manuel qui présentait ce nouveau modèle. Depuis lors, le MCH2 ne cesse d'évoluer, de s'améliorer.

Faciliter cette évolution, introduire ces améliorations, telle est la mission confiée par la CDF au Conseil suisse de présentation des comptes publics. Notre séminaire vous apporte une compréhension « de l'intérieur du MCH2 » et aussi de ses toutes dernières transformations. En effet, il est animé par deux « insiders » du MCH2: le Prof. Nils Soguel qui dirige le Conseil et Evelyn Munier qui en assure le secrétariat technique.

Le MCH2 préconisé par la CDF comprend 21 recommandations. Un tiers d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une révision. Chaque année des compléments viennent s'y ajouter pour en faciliter la mise en œuvre. Notre séminaire vous permet de vous familiariser avec les recommandations et leurs compléments. Mais il vous permet surtout de leur donner du sens et de comprendre les enjeux qui se cachent derrière les évolutions.



Inscription, dates, horaires et lieu:  
[www.unil.ch/idheap/mch2](http://www.unil.ch/idheap/mch2)

## OBJECTIFS & UTILITÉ

- Apprendre et s'appropriier les nouveaux standards de présentation des états financiers publics.
- Comprendre les enjeux nationaux et internationaux des transformations à l'œuvre en matière de présentation des comptes publics.
- Pratiquer concrètement les principaux nouveaux standards, notamment pour votre collectivité.
- Discuter les effets des changements sur la gestion publique et les politiques publiques.

## PUBLIC CIBLE

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes qui, soit au niveau politique, soit au niveau administratif,

- seront amenées à comprendre les dessous et les détails du MCH2 dans les cantons et les communes;
- œuvrent à l'élaboration des états financiers publics;
- sont utilisatrices des états financiers de nos collectivités (médiats, élus, responsables administratifs, etc.) et doivent en devenir des utilisatrices avisées.

## MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Présentations, discussions, exercices pratiques assistés par ordinateur sont combinés pour favoriser une participation active et l'appropriation des contenus. Plusieurs intervenant-e-s extérieur-e-s à l'IDHEAP présentent leurs expériences et leurs réflexions.

## COMMENTAIRES DES PARTICIPANT·E·S

Les participant-e-s de nos précédents séminaires ont particulièrement apprécié

- Les échanges d'idées, les informations issues de la pratique des participant-e-s et des intervenant-e-s;
- L'apport d'applications concrètes sur le terrain et les possibilités de mettre en pratique rapidement les points abordés dans le séminaire;

- L'ambiance très sympathique dans un esprit de partage; l'engagement du personnel de l'Institut et du professeur;
- Le choix des thèmes traités et la documentation;
- La qualité des intervenant-e-s; le bon équilibre entre participant-e-s du secteur public et du secteur privé; l'apprentissage d'éléments tels qu'ils sont mis en pratique dans les administrations publiques (ou tels qu'ils devraient être mis en pratique).

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Direction du cours

Professeur Nils Soguel, ☎ +41 (0)21 692 68 50. [nils.soguel@unil.ch](mailto:nils.soguel@unil.ch)

Evelyn Munier, ☎ +41 (0)21 692 68 58. [evelyn.munier@unil.ch](mailto:evelyn.munier@unil.ch)

### Inscription, dates, horaires et lieu

Le séminaire a lieu de 9 h 15 à 16 h 30 environ, salle 003, 004 ou 005 de l'IDHEAP. Toutes ces informations sont disponibles sur le site du cours [www.idheap.ch/ssc/mch2](http://www.idheap.ch/ssc/mch2)

### Certificat et attestation

Une participation régulière et active au séminaire donne droit à une attestation de formation continue correspondant à l'acquisition de 25 crédits CPE (*continuing professional education*), respectivement de 32 heures de formation continue reconnue par EXPERTSuisse.

### Prix

CHF 1'970.– pour l'ensemble du séminaire (documentation, pauses et repas de midi compris) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10 % de la finance d'inscription est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.